

“ présentement, je suis convaincu de servir les vrais intérêts de ma province et du Canada tout entier.”

La discussion s'est toujours faite de la manière la plus courtoise possible et il convient de remarquer qu'un esprit de conciliation et de tolérance s'est fait sentir pendant toute la durée des séances.

J'oubliais de vous dire, Monsieur le ministre, que la “Conférence nationale sur l'éducation du caractère en vue de former de bons citoyens canadiens” (National Conference on Character Education in relation to Canadian Citizenship) a été organisée d'une manière permanente et qu'elle tiendra ses sessions tous les trois ans à un endroit désigné par le bureau de direction. Ce bureau se composera de cinquante membres, quatre étant désignés par les délégués de chacune des neuf provinces de la Puissance, et les quatorze autres devant être choisis par les trente-six membres nommés en premier lieu.

Les délégués de la province de Québec ont fait le choix des personnes suivantes pour faire partie du bureau de direction : L'honorable M. A. David, secrétaire de la province, l'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, M. G.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, et M. Howard Murray, de Montréal.

Il me semble, Monsieur le ministre, que nos principales institutions scolaires et nos universités catholiques de la province de Québec ne devraient pas s'abstenir de prendre part aux réunions analogues à celle qui s'est tenue dernièrement à Winnipeg, car les représentants distingués de ces grandes institutions scolaires apporteraient certainement des lumières dans les discussions, et leur présence leur fournirait peut-être l'occasion de défendre nos droits et nos prérogatives, si les circonstances l'exigeaient.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi de vous faire connaître comment vos délégués ont été reçus par leurs compatriotes canadiens-français de St-Boniface. A part la réception très cordiale qui nous a été faite à l'archevêché, par Sa Grandeur Mgr Béliveau, et par les distingués prêtres de sa maison, nous avons eu l'avantage d'assister, dès le premier jour de notre arrivée, à une séance de l'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba, présidée par M. Noël Bernier et à laquelle étaient présents, entre autres, les honorables juges Prendergast et Prud'homme. Les membres de cette société nous ont fait part du grand plaisir qu'ils ont ressenti en apprenant que la province de Québec s'était fait représenter officiellement à la grande convention qui devait s'ouvrir le lendemain à Winnipeg. L'on a discuté ensemble l'attitude qu'il convenait de prendre pour le plus grand intérêt des nôtres de langue française et de religion catholique, puis l'on nous a mis au courant de l'œuvre admirable accomplie par la dite Association d'éducation en faveur de nos compatriotes canadiens-français du Manitoba.